

LE CHÂTEAU DE LA GASCHERIE

(classé Monument Historique depuis 2001)

Si l'origine du domaine n'est pas connue, on évoque cependant la présence d'une tour au 10^{ème} siècle. Des maçonneries du 13^{ème} encore visibles sur l'édifice actuel seraient celles d'un grand logis à deux niveaux et caves construit face à l'Erdre avec un petit retour sur le nord et une tour escalier dans l'angle rentrant.

En 1349, Guillaume de la Gascherie (qui semble déjà posséder le lieu) achète tous les biens patrimoniaux détenus par le fils de Jean Brisegault du Plessix dans la paroisse de la Chapelle-sur-Erdre (1).

Au cours du siècle suivant, la succession des propriétaires n'est pas totalement établie. Il est relevé qu'en 1412, la Gascherie appartient au moins en partie à un dénommé Guillaume Bernard (2). Puis en 1448, Alain vicomte de Rohan vend à Jehan (Jean) Lespervier l'ensemble de ses possessions et privilèges dans la paroisse de La Chapelle-sur-Erdre (dont le moulin et l'étang de la Verrière)(3) ; la chatellenie de la Gascherie avec son logis ou manoir n'étant pas mentionnée, il est probable que la Gascherie soit devenue précédemment la propriété de la famille Lespervier.

Jehan Lespervier, chanoine de Nantes est aussi chancelier de Bretagne dans les années 1440 tandis que le duché est tenu par François 1er (1442-1450). En devenant évêque de St Malo (1450-1486), il transmet la Gascherie à son frère Georges, lieutenant du château et de la ville de Nantes et aussi seigneur de Briord à Port-Saint-Père et de la Bouvardière à St Herblain.

Arthur l'Espervier, fils de ce dernier, hérite du manoir et des terres de la Gascherie en 1478. Il entreprend l'agrandissement du manoir en 1482 en prolongeant l'aile nord vers les fermes et en harmonisant l'ensemble des baies.



Extrait du Cadastre 1839 de La Chapelle-sur-Erdre - C3 - Archives départementales de Loire Atlantique

Marchand d'épices et Grand Veneur de Bretagne, il s'est marié à Françoise Landais, fille unique de Pierre Landais trésorier du Duc de Bretagne François II - lequel sera pendu en 1485. Arthur l'Espervier hérite alors de tous les fiefs de son beau-père. En 1498, il est nommé gouverneur de la Place de Nantes en 1498 par Anne de Bretagne. Il est inhumé à Nantes au couvent des Cordeliers en 1510. La Gascherie passe par alliance à la famille de la Noue originaire du pays de Retz, à l'occasion du mariage de leur petite fille Bonaventure l'Espervier avec François II de la Noue.

Leur fils François III, né en 1531, compagnon d'armes de Henri IV, dit 'bras de fer' (en raison d'une prothèse qui lui a été posée suite à une blessure) leur succède. La Gascherie est devenue à cette époque un fief protestant et terre de refuge. François III de la Noue meurt lors du siège de Lamballe en 1591. Son fils Odet de la Noue se vit obligé de vendre sa terre de la Gascherie vers 1598 à Claude Bourigan du Pé, seigneur d'Orvault. Un procès-verbal est établi en 1614 relatant l'état dégradé du moulin à eau de la Verrière et des moulins à vent de 'Grâce Noue' et de 'la Crétinière'.

Puis le château est acheté en 1617 par Louis Charette de la Colinière, conseiller au Parlement de Bretagne, ancien maire de Nantes de 1613 à 1615. La famille effectue des modifications architecturales du château et rénove la ferme dans le prolongement de l'aile nord. Plusieurs générations vont se succéder jusqu'à la Révolution.

Louis Ier Charette de la Colinière seigneur de la Gascherie et Conseiller du roi, rend aveu en 1679 (4). Sont citées dans cet aveu les terres du Bouffay, de la Vrière, Maigrière, Pannetière, Poignardière, Massigné, la Noë, les Forges, la Bitaudais et Mouline ; ainsi que les étangs de Naie et de la Verrière, avec sa chaussée et son moulin, et les moulins à vent des Crétinières, de Grasse Noue et du Vivier . Il fut maire de Nantes en 1675. Il décède en 1702.

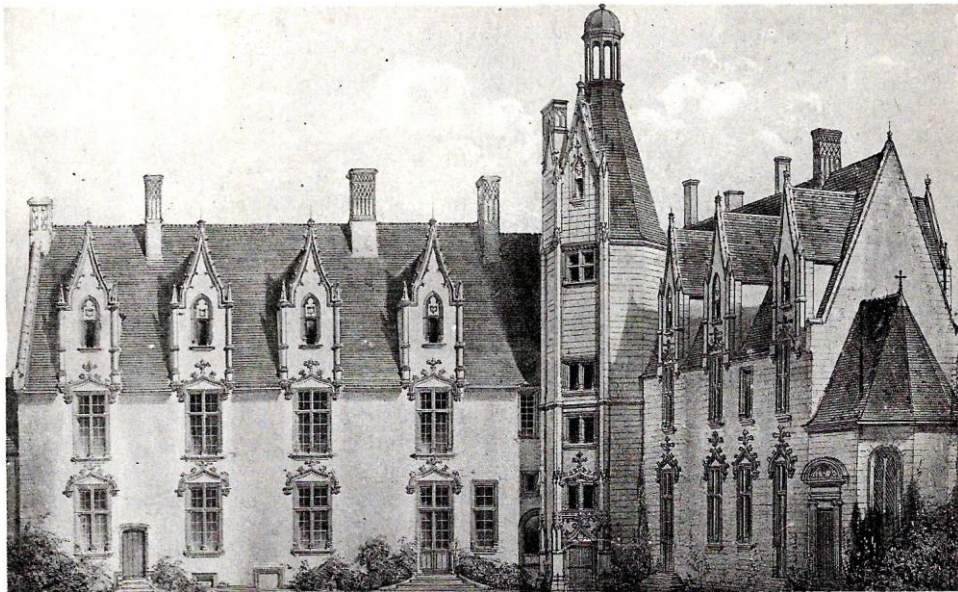
Son fils Louis II Charette, sénéchal de Nantes, lui succède. En 1711, il arrente le moulin à eau de la Verrière, alors moulin à farine, à un marchand chamoiseur et autorise alors la construction d'un autre moulin qui sera employé "à fouler des étoffes, cuirs et autres marchandises" (5). Le moulin et le logement nécessitent des réparations et il sera finalement vendu peu après.

La Châtellenie est érigée en marquisat en 1775 sous Louis III Charette, avec droits de banc et d'enfeu dans l'église de la paroisse et de Haute Justice. Il participe à l'élaboration d'un projet de canal permettant de relier la Loire et la Vilaine par l'Erdre et le Don. Décédé en 1787, sa succession est recueillie par son frère Louis François Charette, baron de la Colinière, président au Parlement de Bretagne.

A la Révolution, ce dernier émigre et une part du domaine devient Bien national. Elle est achetée en 1796 par René Dourif, homme de loi parisien ; lequel, en épousant l'une des filles de la famille Charette de la Colinière, va reconstituer le domaine.

Puis le château est acheté en 1824 par la famille Poydras de la Lande, propriétaire en Louisiane dont une branche va venir s'installer localement. L'un des héritiers, Julien, qui sera maire de la commune de 1896 à 1912, entreprend la restauration du château entre 1870 et 1912, avec la reconstruction de la chapelle à l'extrémité de l'aile nord, tandis qu'une loggia vient s'adosser au pignon sud. Ce qu'illustrent les deux vues ci-après.

Cette restauration sera l'œuvre de deux architectes qui se succéderont, Jules de la Morandière puis Charles Le Diberder.



66. LA CHAPELLE-sur-ERDRE (Loire-Inf.) — Château de la Gascherie, XV^e siècle
Façade sur la Cour d'Honneur, vers 1850



En 1935, le domaine passe par alliance dans la famille Savelli dont deux membres ont également été maires de La Chapelle, Dominique Savelli de 1922 à 1932 et Horace Savelli de 1945 à 1963.

Depuis 1967, la Gascherie est devenue un important centre équestre dont les écuries datent du XIX^{ème}.

NOTES :

(1) : Acte de vente Brisegault du Plessis -> Guillaume de la Gascherie - 30/10/1349

"Le sieur Brisegault du Plessis, fils de Jean, paroissien de La Chapelle Basse Mer vend à Guillaume de la Gascherie tout ce qu'il possède en la paroisse de La Chapelle sur Erdre, en rente en denier ou en chapon, avoine ou géline, et terre arable ou pas, prés, bois, garennes et tout autres choses, héritages quels qu'ils soient pour le prix de 60 écus." (Archives Départementales de Loire Atlantique, E 727).

(2) Archives Départementales de Loire Atlantique, E 727

(3) Acte de vente Alain de Rohan - Jehan Lespervier (passé devant la Cour de Nantes du 22 au 26 juillet 1448) :

Vente par Alain de Rohan (vicomte de Rohan, comte de Porhoël (ou Porhoët ? *près de Redon*) et de la Garnache, seigneur de Léon et de Bleign - *Blain*), à "vénérable homme et discret Maistre" Jehan / Jan Lespervier (trésorier et chanoine de Nantes), avec délégation de pouvoir - de vendre - donnée le 13 juillet 1448 à Maistre Jehan Dutertre (sénéchal de Bleign, procureur), de :

« l'ensemble des terres, héritages, rentes et revenus (...) que nous avons et nous appartiennent en la paroisse de La Chapelle sur Erdre... dont fiefs, rièrefiefs, moulins, étangs, bois, garennes, pescheries,... qui se montent en rentes à deniers soixante livres de rente,

plus 6 livres de rente sur Olivier Grimart et sa femme Marguerite de Nays demeurant en la paroisse de Sucé,

plus 30 sols de rente sur autres tenuers (*tenures*) en ladite paroisse de Sucé,

plus item 6 livres 15 sols de rente sur les tenuers des moulins Coustant (Constans ?) à Sucé,

plus item la moitié (*il semble que l'autre moitié appartienne à Jehan Dutertre*) du moulin et estanc de la Berrière (*Verrière*) et ses édifices et appartenances et dépendances et les droits et proufits y appartenant, l'estang de Nays et son attache,...

plus diverses autres rentes en nature,

plus ... privilèges, noblesse, prérogatives et autres héritages, droits héritaux et seigneuriaux quelconques à nous appartenans (...) et dont nous avons accoutume de joir tant nous que feue notre très renoblée Dame et mère la Vicomtesse de Rohan, Dame du dit lieu de Bleign et de quoi elle avait la possession au temps de son décès en la dicte paroisse de La Chapelle ...

pour un montant de quatre mille livres monnaie courante en Bretagne à six deniers de loy (*aloi*)"

(4) Aveu du 14 Juin 1679 de Louis Charette, conseiller du roi, seigneur de la Gascherie (ADLA B1910) :

"C'est la déclaration des terres fiefs seigneuries _____ que Messire Louis CHARETE seigneur de la Gascherie La Chapelle sur Erdre _____ conseiller du Roy _____ son sénéchal en sa sénéchaussée siège présidial ville et comté de Nantes, possède et tient du Roy notre souverain seigneur à cause du dit Comté de Nantes a foi hommage et _____ laquelle déclaration ledit seigneur _____ a baillé par devant Messieurs (?) les commissaires députés par sa Majesté audit Comté de Nantes pour la confection du Papier Terrier (?) et _____ des domaines de sa dite Majesté audit Comté de Nantes pour satisfaire à leur ordonnance et aux assignations publiques faites en conséquence _____ les dites terres et seigneurie consistant

Item l'estang et ruisseau de la Verrière _____ chaussée et(?) moulin _____ qu'il se poursuive et continue outre _____ du côté _____ soleil levant du Bouffay, _____ a par autre des villages de la Vrière et Maigrière d'autre côté _____ de la Pannetière Poignardière et Massigné

Item un moulin à vent apellé le moulin des Crétinières

Plus un autre moulin à vent apellé Grasse Noë avecq un logement au proche d'icelluy (?) couvert d'ardoize avecq un enclos de _____ et labour et pré borné de toutes parts _____ des villages de la Noë forges et Bitaudais _____ avecq ses fossés

Encore un autre moulin à vent apellé le Vivier

Item le droit de distroit de tous les dits moulins sur les hommes sujets et vassaux de la dite seigneurie.....

Item un estang apellé l'estang de Naye avec son refoul (?) _____ dépendances (?) ainsi(?) que le tout se poursuive et continue borné d'un côté en pierres de _____ landes boir de la paroisse de Sucé d'autre côté en (?) vignes _____ de la _____ de Moullinne par endroit et par autre les taillis de la _____ et _____ disbornée aussy par endroit et par autre le taillis _____ d'_____ de longueur une demi lieue ou environ et de largeur un _____ "

(5) Arrentement par Louis Charette à Guillaume Couperie du moulin de la Verrière reçu par Terrien notaire (ADLA 2C 2601) :

"L'an mil sept cent onze le vingt uniesme aoust devant nous notaire des cours et juridiction de La Chapelle sur erdre avec submission et prorogation ont comparu Messire Louis Charrette chevalier seigneur de la Gascherie conseiller du Roy sénéchal et président au presidial de Nantes y demeurant rue de Verdun paroisse St Vincent. Lequel a cedde et transporte a tistre de cens et rente fonciere a Guillaume Couprie marchand chamoiseur demeurant en Biesse paroisse de Ste Croix present et acceptant scavoir le moulin a eau et chaussee de la verriere despendant de la seigneurie de la Gascherie sittue en la paroisse de la Chapelle avec un petit jardin au bout de la chaussee et une piece de terre au dessus du dit jardin joignant le chemin qui conduit du bourg de la Chapelle a Nantes ainsy que le font ses..... ce que le dit preneur a dit bien connoistre et a la charge a lui d'entretenir le logement du dit moulin et ustansilles avec la chaussee et de bastir un autre moulin a la décharge au bout de la chaussee et au coste sans pourtant incommodé le passage de la chaussee, lesquels moulins le preneur pourra employer a fouler des etoffes, cuir et autres marchandises que bon luy semblera sans qu'il puisse y faire construire de moulin a moudre des bleds et au surplus a été le present arrentement fait pour le preneur... payer au seigneur bailleur... le nombre de dix sept boisseaux de bon bled seigle par chacun an quitte de frais a la maison seigneuriale de la Gascherie

d'où depend le dit moulin au jour et fête de Toussaint a quoy il s'est obligé sur l'hypotecque de tous ses biens. Fait et consenty en la ville de Nantes.... au rapport de maître Leroy soussigne.... sous les seings de... Louis Charrette et Guillaume Couprie.... les dits jours 21 aoust...."